



ÉCOLE D'ÉDUCATION MUSICALE WILLEMS®

46 rue Bugeaud – 69006 Lyon, Tél. : 04.78.52.25.88 ou 06.62.33.44.98

Site internet : <http://www.rymea.net> - @mail : contact@rymea.net

Projet d'intervention en milieu scolaire

Ryméa est une école d'éducation musicale dont le projet pédagogique est basé sur la méthode Willems®. Elle s'adresse en premier lieu aux jeunes enfants à partir de 3 ans, les conduisant au fil des années à la pratique d'un instrument, du chant choral et d'ensembles instrumentaux grâce à une progression pédagogique très finement graduée.

La musique est un langage et un art.

En tant que langage, la musique requiert les mêmes modes d'apprentissage qu'une langue maternelle, c'est-à-dire une phase d'imprégnation, une phase d'expérimentation, et une phase de prise de conscience dans laquelle la lecture et l'écriture auront une place déterminante.

En tant qu'art, elle a toute sa place dans l'éducation, pour faire vivre aux enfants cette dimension spirituelle qui conduit l'homme à se dépasser dans le partage, l'écoute et le respect de l'autre.

La vie est au centre de l'apprentissage.

L'enfant n'est pas un sac vide que l'adulte doit remplir de connaissances.

L'enfant doit vivre la musique dans toutes ses dimensions: rythmique, mélodique et harmonique. Par l'expérience de chacun de ces éléments, de l'aspect sensoriel de la vibration sonore au chant de mélismes, d'intervalles, d'accords, de chansons, en passant par l'expérimentation de toutes qualités du rythme, élan, choc, rebond, vitesse, intensité, plasticité, jusqu'au sens tonal et à l'harmonie, l'enfant est sans cesse sollicité sur trois plans : sa vie physique pour le rythme, sa vie affective et sensible pour la mélodie, et le mental pour l'harmonie et la dénomination des phénomènes.

Ryméa, école d'éducation musicale Willems®

Association loi 1901 - Enregistrement Préfecture du Rhône: W691068540 - Siret: 383 146 784 00020 – NAF: 8559B

Expérimenter c'est improviser.

L'improvisation est en réalité le creuset de l'apprentissage. C'est pourquoi c'est un des principes essentiels de notre démarche pédagogique. Chaque phénomène musical est présenté, imité, et pour en permettre l'appropriation et l'assimilation, pratiqué en improvisant, qu'il s'agisse d'un son, d'un rythme, d'une mélodie, ou d'une chanson. L'improvisation permet aussi de développer la créativité et la confiance en soi.

La méthode Willems® est une progression pédagogique souple et éprouvée.

Conduits à Ryméa par des musiciens-pédagogues expérimentés, les 4 degrés constituant le cadre de la progression Willems® sont définis par rapport aux niveaux d'acquisition et de conscience du langage musical et non par rapport à l'âge.

S'il est évident qu'un enfant entre 3 et 5 ans commencera par une année de 1^{er} degré, exclusivement oral, un enfant de 7 ou 8 ans qui n'a jamais pratiqué la musique commencera par quelques semaines de 1^{er} degré, traversera rapidement le 2^{ème} degré qui introduit des graphismes, et s'attardera sur le 3^{ème} degré, pré-solfégique et pré-instrumental, pour clore sa première année d'éducation musicale.

L'adaptation en milieu scolaire est très simple.

La même progression que celle pratiquée en école de musique conduit le travail du professeur. La différence est dans le nombre d'enfants. Quand une classe à Ryméa comprend entre 6 et 10 enfants, une classe en école maternelle ou primaire peut en compter 20, 25 ou même 30.

La dynamique de groupe s'en trouve accentuée, au détriment du contrôle individuel, si bien qu'on a souvent besoin de plus de temps pour arriver au même résultat.

A la culture des résultats, Willems oppose la culture du fonctionnement.

Dans un premier temps, nous osons dire que les résultats ne sont pas notre objectif au sens où on les conçoit habituellement. Les résultats ne peuvent être que la conséquence de fonctionnements justes. C'est pourquoi la démarche d'Edgar Willems s'attache tout d'abord aux fonctionnements.

Ainsi, les résultats recherchés sont : aimer écouter, aimer le son pour lui-même, aimer reproduire des sons, des intervalles mélodiques, aimer reproduire et inventer des mélodies, même si la justesse de l'intonation n'est pas parfaite au début. De même pour le rythme, la qualité des gestes est bien plus importante que la précision d'une reproduction de chocs.

Car l'enfant (comme l'adulte) ne peut progresser sans la confiance en lui. Le professeur n'est pas là pour sanctionner mais pour révéler la musique qui est une émanation de la nature humaine.

La joie est le meilleur moteur de l'éducation musicale !

Le plaisir est certes un élément indispensable, mais ses effets sont éphémères.

La joie que peut éprouver un enfant qui sent qu'il a franchi une étape, dépassé une difficulté par la qualité de son attention bien orientée, cette joie est très supérieure au plaisir d'un « bon moment » passé en musique.

L'expérience spécifique de Ryméa.

Son directeur a été formé et titularisé comme professeur de musique de la Ville de Paris, intervenant à ce titre en écoles maternelles et primaires à Paris, puis pendant 10 ans à l'école Montessori Tom-Pouce de Lyon, pendant 5 ans dans des crèches auprès des bébés de 6 mois à 2,5 ans, et depuis septembre 2013 dans les classes CM1 et CM2 de l'école Sainte Marie à Lyon dans le cadre de la pré-maîtrise de la cathédrale St-Jean. Formateur Willems depuis de nombreuses années, il est actuellement responsable de toutes les formations à la Fédération Internationale Willems®. Fondateur de l'école Ryméa, il s'est entouré au fil des ans d'une équipe de professeurs de haut niveau musical et instrumental, titulaires de diplômes professionnels (DEM ou DE) ainsi que du Diplôme Willems®, formation longue, exigeante et largement reconnue par la profession pour sa qualité.

Notre proposition d'intervention sur le temps péri-scolaire

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous proposons des interventions axées sur l'éveil musical pour les enfants des écoles maternelle et primaire pour des groupes d'environ 10 à 15 enfants regroupés par tranche d'âge et par niveau.

Nos séances d'éducation musicale sont un équilibre entre analyse et synthèse, et sont composées de 4 parties répartis de la façon suivante :

- Développement auditif et vocal (35%)
- Frappés rythmiques (15%)
- Chansons (35%)
- Mouvements corporels naturels (15%)

C'est la répétition régulière de l'ensemble des principes musicaux qui en permet l'assimilation. En effet, l'insistance sur un point précis qui ne permet pas d'avancer sur tous les plans à la fois, ce qui conduit trop souvent à des lacunes et à un enseignement trop théorique.

Nous pouvons compléter les séances d'éveil musical par un moment de chant choral commun qui pourrait rassembler plusieurs groupes.

Notre proposition s'entend sur une année scolaire pleine car la qualité de notre enseignement s'inscrit dans la durée. Cependant si la demande est précise et porte sur un temps inférieur, nous serons en mesure de redimensionner une proposition différente qui ne saurait viser les mêmes objectifs.

Nous pouvons également proposer des interventions régulières tout au long de l'année pour des projets de type chorale ou orchestre à l'école, ou des interventions ponctuelles pour préparer ou animer une manifestation organisée par votre établissement (fête de l'école, concert...)

Toute l'équipe de Ryméa est à votre écoute pour affiner un projet selon le mode d'organisation choisi pour le temps périscolaire, et le chiffrer au plus juste.

Annexe : les 4 degrés de la progression pédagogique Willems®

- *Le 1er degré d'initiation musicale*, palier introductif, où priment le vécu oral et concret, la révélation des phénomènes musicaux, l'éveil de l'intérêt, de l'adhésion, de la participation active et des initiatives, l'attachement au fonctionnement global.

- *Le 2ème degré d'initiation musicale* est un prolongement plus conscient du 1er degré. Certains phénomènes musicaux auditifs et rythmiques connaissent des transcriptions graphiques, avec plus d'exigence, plus de mémoire, plus de conscience relative.

- *Le 3ème degré, initiation pré-solfégique et pré-instrumentale* est une période de mise en ordre de tous les phénomènes vécus, réalisant, de façon homogène, le passage du concret à l'abstrait : ordonnances diverses, latéralisation du corps, applications instrumentales, entre autre sur carillon chromatique.

- *Le 4ème degré aborde le solfège vivant*, une alphabétisation considérée comme un des couronnements de l'éducation musicale, où, en marge de la lecture et l'écriture rythmique, mélodique et harmonique, l'improvisation reste présente. Le langage musical continue d'être envisagé dans son ensemble à travers tous les styles et époques, et à travers l'éducation instrumentale. Les organisations modales et tonales sont développées à la mesure du rôle que l'homme leur a donné dans l'évolution de son langage expressif.